



Aide pour Restitution de clefs

Par **Lilie0811**, le **01/09/2023** à **20:15**

Bonjour,

J'ai subi un licenciement abusif il y a quelques mois maintenant et je cherche désespérément a rendre les clefs à mon ancien patron.

Je n'ai engagé aucune procédure prudhommale car cela a été un réel soulagement pour moi.

Je lui ai fait plusieurs demandes écrites mais rien n'y fait.

J'avais pensé lui envoyer par courrier recommandé avec AR mais j'ai peur qu'il me dise que ce ne sont pas les bonnes clefs.

Je précise qu'il n'est pas de confiance et qu'il est prêt a tout pour me faire avoir des problèmes.

Quel moyen de preuve ? Comment faire ?

J'espère que quelqu'un pourra m'aider.

Par **P.M.**, le **01/09/2023** à **20:41**

Bonjour,

Il searait préférable de lui remettre en main propre contre décharge ou devant témoin qui pourrait en attester, cela aurait pu se faire lors de la délivrance des documents inhérents à la rupture du contrat de travail que vous avez dû aller chercher puisqu'ils sont quérables..

Mais si votre licenciement remonte à plusieurs mois, il est surprenant que vous ne vous en souciez que maintenant...

Par **Lilie0811**, le **01/09/2023** à **22:08**

Bonsoir,

Je n'ai pas précisé que la procédure ne s'est pas très bien passée.
J'ai reçu mon solde tout compte par courrier recommandé.
Par conséquent, je n'ai pas pu lui remettre en main propre.
De plus, comme je l'ai indiqué dans mon précédent message, je l'ai contacté à plusieurs reprises, sous entendu, que cela ne date pas d'aujourd'hui.
Ce monsieur m'a initialement envoyé baladé (j'ai des écrits à l'appui), et ensuite il m'a sans cesse trouvé des excuses.
Aujourd'hui plus de son, plus d'image.

Par **P.M.**, le **01/09/2023** à **23:01**

Donc, vous pourriez attendre un nouveau contact de sa part...

Par **Visiteur**, le **02/09/2023** à **09:48**

Bonjour,

Pour être tranquille, vous pourriez passer par un huissier. Vous n'aurez pas besoin de rencontrer votre ex employeur et vous aurez une preuve de les avoir rendues.

Par **P.M.**, le **02/09/2023** à **10:49**

Bonjour,

Mais un Huissier à présent appelé Commissaire de Justice est payant en plus du déplacement pour lui remettre les clés...

Par **miyako**, le **02/09/2023** à **11:24**

Bonjour,

Avec chronopost contre remise de signature c'est la solution la plus sécurisée sous emballage spécial .Voyez avec votre bureau de poste .

Cordialement

Par **P.M.**, le **02/09/2023** à **11:35**

Cela ne garantit pas ce qu'il y a dans l'enveloppe c'est come un recommandé avec AR et à juste titre, l'intéressée indique :

[quote]

J'avais pensé lui envoyer par courrier recommandé avec AR mais j'ai peur qu'il me dise que ce ne sont pas les bonnes clés.

[/quote]

Par **Marck.ESP**, le **02/09/2023 à 12:29**

Bienvenue,

Si vous ne souhaitez pas vous rendre physiquement à l'entreprise, vous pouvez effectivement **proposer** une alternative, telle que l'envoi des clés par courrier recommandé avec accusé de réception ou la remise des clés à une personne de confiance désignée par votre ex-employeur.

Dans tous les cas, obtenez une preuve de restitution : Quelle que soit la méthode choisie, assurez-vous d'obtenir une preuve de restitution des clés. Cela peut être un accusé de réception du courrier recommandé, une confirmation écrite de votre ex-employeur ou une attestation signée par la personne de confiance à qui vous avez remis les clés.